



**MAIRIE  
DE  
COUPIAC  
12550**

☎ 05 65 99 77 38  
mairie.coupiac@orange.fr

## **Compte rendu Réunion du Conseil Municipal Séance du 15 juin 2021**

**Etaient présents** : Jean Claude SOUYRIS, Nicole BATAILLET-HEULLY, Pascale BERGER, Ginette CADAS PEREZ, Jean Claude CONDOMINES, Marcel DALICHOUX, Delphine ONCINO, Marcelle OSBORNE, Elian SAYSSET, Martine VERACHTERT.

**Absent** : Alain CAREL,

**Secrétaire de séance** : Delphine ONCINO

Monsieur Frédéric BOURGADE, journaliste, est présent lors de cette séance

Avant de débiter la séance, Yves ROUSSEL dont le départ en retraite est imminent, le 1<sup>er</sup> juillet 2021, est présent afin de préparer et communiquer ses souhaits concernant son « pot de départ ». C'est aussi, pour Monsieur Le Maire, l'occasion de remercier Yves, agent technique de la commune depuis plus de trente ans, pour son investissement au sein de son village. Yves, malgré son appréhension face à la découverte de la retraite, fait part au conseil municipal, que le recrutement de son remplaçant le rassure et assure continuité des actions mises en place. Yves sera toujours le bienvenu, d'autant plus que l'inscription au concours « Village Fleuri » déposée grâce à ces investigations en collaboration avec notre nouvelle recrue, Davy, est un objectif important et qui lui tient à cœur. Yves quitte la séance, en déterminant une date de pot de départ au 03 juillet 2021, le conseil municipal développera durant ce conseil son organisation.

Après ce préambule quelque peu nostalgique, Monsieur le Maire démarre la séance par une nouvelle qui mérite d'être mentionnée : la naissance du petit Néo, félicitations aux heureux parents et à leurs grands frères : Théo et Enzo

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 délibérations à ce conseil municipal

### **1. Compte rendu de la dernière réunion**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 12 avril 2021

### **2. Délibérations :**

#### **Délibération 1: Décision modificative N°1**

Monsieur le maire rappelle, que suite à la panne de la chargeuse articulée (1994), nécessitant des réparations trop importantes, et après de multiple comparatifs, il est maintenant temps de se positionner sur l'achat futur d'un tracteur, ainsi l'entreprise Lacan a proposé un tracteur avec cabine équipé d'un godet, aux agents. Afin de financer dans de bonnes conditions ce matériel, monsieur le Maire propose la décision modificative suivante, dans la section investissement :

### **DEPENSES :**

Diminution de crédits : 21571 (dépense matériel roulant) : 30 000 €  
2313- 50 (immobilisation Ecole) : 16 800 €  
Augmentation de crédits : 21571-68 (tracteur) : 46 800 €

### **RECETTES :**

Diminution de crédits : 1327-57 (antenne maison de santé) : 30 000 €  
Augmentation de crédits : 1641 (emprunt en cours) : 30 000 €

Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, soit 10 voix, décide de procéder à la décision modificative N°1 du budget général, et nomme la nouvelle opération Tracteur opération 68.

### **Délibération : Choix du nouveau prestataire pour la cantine scolaire**

Monsieur le Maire annonce au conseil municipal, que le restaurant, l'Hostellerie du Château en charge de la cantine scolaire, a fait part à la mairie de sa démission à compter du 06 juillet 2021.

Monsieur le maire annonce que la délibération nommée en objet ne sera pas prise ce jour, les parents d'élèves se réunissant le samedi 19 juin 21, il souhaite attendre leur proposition et avis.

Monsieur le maire présente au conseil municipal une proposition à étudier émanant du Groupement des Terres Rouges à Belmont sur Rance. Un rendez-vous est prévu avec le groupement, mardi 22 juin, dans les locaux de l'espace restauration de l'école des Vallons, pour étudier la faisabilité, et faire un point sur le matériel et l'organisation technique et administrative.

### **Délibération 2 : Détermination des loyers pour la Maison de Santé**

Suite à l'élaboration des baux et le calcul des charges concernant les locaux de la maison de Santé par le Cabinet Fiducial, Monsieur le Maire présente un tableau récapitulatif par professionnel de santé répertoriant le montant du loyer, les charges communes et charges individuelles

### **Délibération 3 : Création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Monsieur Le Maire rappelle que le poste de secrétaire est actuellement occupé par un agent à temps complet contractuel

Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, soit 10 voix : adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposés à compter du 15 juin 2021.

### **Délibération 4 : Départ en retraite d'un agent**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se concerter quant à l'achat du cadeau pour le départ en retraite de l'agent.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal valide le cadeau et son montant pour le départ en retraite de Yves.

### 3. Questions diverses

- Transport scolaire vers le collège, prise en charge pour une élève de la commune
- Planning des élections, déroulement, préparation.
- Cloche de l'église : après la constatation d'un dysfonctionnement des cloches de l'église, le changement du moteur est programmé et son montant s'élève à 894 €
- Bureau de Poste : concernant l'organisation du bureau de Poste durant la période estivale, une modification des horaires est proposée par le service, du 23 août au 11 septembre :

Semaine 34 : ouvert mardi et vendredi

Semaine 35 : ouvert mardi, mercredi et jeudi

Semaine 36 : ouvert du mardi au vendredi

- Préparation des inaugurations des nouveaux locaux (salle des fêtes, école des Vallons, maison de santé), programmées courant septembre.
- Château : suite aux modifications et mise à jour des statuts de l'association, il y aura deux élus présents au conseil d'administration : ont été proposés Mme Osborne Marcelle et M Souyris Jean Claude
- Station d'épuration : certains dysfonctionnements ont été notifiés concernant le traitement des graisses. Le service d'Aveyron Ingénierie a été sollicité, une rencontre est prévue le 30 juin pour évoquer les mesures à prendre.

Fin de séance 19h30